

LE SPECTATEUR

Chambre d'Assemblée

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGÉ Administrateur.

9/10

Si les Allumettes E. B. Eddy n'étaient pas les meilleures, elles ne seraient constamment en usage par les neuf-dixième du peuple.

Eu donnant satisfaction générale, elles ne laissent absolument rien à désirer.

"HUB" RESTAURANT, Jos. E. Gravelle, Prop.

103 1/2 et 104 RUE PRINCIPALE, HULL.

LIQUEURS, VINS et CHAMPAGNES de premier choix.

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE

Serrures de toutes sortes, Reparages exécutés a court delai.

34 RUE WELLINGTON, OTTAWA

PHILION et Cie.

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures...

Toujours en main un Stock considérable de bois de Plancher, Joint et bois sèche de toutes descriptions.

COIN DES RUES

BAY ET FLORENCE, OTTAWA

et Rue Principale, près de l'église Anglaise, Hull, Qué.

ALP. COUTURE

HORLOGER et BIJOUTIER

92 Rue Principale, Hull.

BIJOUTERIES ET ARGENTERIES DE 1re CLASSE

Montres en Or et en Argent, Joints de mariage sans soudure, une spécialité. Cadreaux de Noces et d'Anniversaires de toutes sortes. Une visite est sollicitée. Prix modérés.

Mesdames et Messieurs,

L'endroit ville où vous pouvez acheter à meilleur marché vos

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez

A. PETIT,

No. 102 RUE MAIN, HULL, Qué.

Fabrication et réparages exécutés à bas prix! Réparages des montres de prix, une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main.

CHAPEAUX de toute espèce

CHEZ

COTE & CIE.,

114 rue Rideau.

JOSEPH COTE

Agent d'assurance contre le feu

Compagnie de 1ère classe

Office 114 Rue Rideau, Ottawa

AVIS

Le Dr S. P. Cooke, ci-devant de Hull, désire faire connaître à ses nombreux clients de Hull et d'Ottawa, que son bureau professionnel sera à l'avenir au No. 108, rue Kent, coin de la rue Queen. Ouvert le jour et la nuit.

S. P. COOKE, M. D

Téléphone 1081

RAPPELEZ-VOUS CECI.

WILLIAM HOWE

Manufacture les Blancs de plomb les plus purs en Canada; demandez le "James Brand," aussi peintures à plancher et peintures préparées, toutes nuances de couleurs supérieures pour carrosses, incomparables en qualité. Une machine expressément fabriquée et importée récemment, afin de nous permettre de faire face aux demandes toujours croissantes de notre commerce. Essayez un échantillon avant d'acheter ailleurs.

TAPISSERIES

Rue Rideau, Ottawa.

UNE NOUVELLE PAGE D'HISTOIRE

L'EGLISE DE ST-EUSTACHE

Comment on y a mis le feu en 1838

Au moment où l'on se prépare à célébrer l'inauguration d'un monument à Chénier, le vaillant héros de St-Eustache, on admettra que tout ce qui touche à la fameuse insurrection d'il y a cinquante ans est d'un intérêt considérable.

Surtout quand c'est de l'inédit. M. de Léry McDonald, avocat, qui s'occupe activement et sérieusement de recherches historiques, s'est mis dernièrement en correspondance avec le général sir Daniel Lysons, commandant de la Tour de Londres, et celui-ci vient de lui envoyer des copies de documents très importants concernant la bataille de St-Eustache.

Sir Daniel Lysons était alors simple lieutenant sous le général sir John Colborne et il est allé lui-même à la tête des troupes pour étouffer l'insurrection des patriotes du nord. On conçoit que ses mémoires ont pour nous un intérêt considérable.

M. de Léry McDonald a eu la complaisance de nous laisser prendre connaissance de ces documents que le défaut d'espace nous force de résumer quelque peu :

Le premier comprend l'ordre du jour pour l'expédition de St-Eustache et du lac des Deux-Montagnes et il est écrit de la main de l'hon. Chs. Gore, député quartier-maître-général au Canada en 1838. Il y est dit entr'autres choses ce qui suit :

Les troupes s'assembleront le 13 janvier à St-Martin et camperont à ce village pour la nuit. Au petit jour du 14, les soldats se remettront en marche.

On y donne la position des divers régiments dans la colonne; on assigne les devoirs de ceux proposés aux vivres et aux bagages; on accorde deux paires de souliers de chevreux à chaque soldat et 100 paires de raquettes à chaque régiment.

A cet ordre du jour, est annexé un procès-verbal de l'expédition contenant les faits suivants, en abrégé :

Colborne avait pris la détermination de marcher sur St-Eustache.

Le 13 janvier 1838, un mercredi, le régiment Royal, les 32 et 83èmes régiments, trois compagnies de volontaires, un détachement de batterie de campagne (4 canons, 2 howitzers) et une compagnie de voltigeurs laissaient Montréal pour se rendre à St-Martin. Le lieutenant Lysons, sir John Colborne avec son état major et environ 80 cavaliers les y suivirent dans l'après-midi du même jour.

Le lendemain matin à 8 heures, le bataillon se mit en marche et s'avança de six milles jusqu'aux rives de la rivière Ottawa qu'ils franchirent sur la glace, prise seulement de la veille. C'est le lieutenant Lysons qui commandait l'expédition. La traversée se fit sans accident. Les chevaux furent passés un à un, les canons et les chariots tirés au moyen de cables d'une rive à l'autre.

Cependant peu s'en fallit qu'une noyade n'eût lieu. Un vieux major d'artillerie, impatient, tenta de faire traverser la rivière à un wagon chargé de munitions et d'un canon, et traîné par des chevaux. A peine l'équipage avait-il fait quelques pas que la glace se rompit sous ses pas. Major et conducteurs se sauvèrent à qui mieux mieux. Mais le lieutenant Lysons avec quelque aide parvint à sauver non seulement les chevaux, mais le camion lui-même, bien que l'eau fut à cet endroit d'une profondeur considérable.

Les troupes approchant de St-Eustache, les tirailleurs rebelles les saluèrent par une décharge de mousqueterie

La batterie engagea l'action quelques minutes plus tard en face de l'Eglise. vaste temple de pierres solides, surmontée de tours, situé au centre de la grande rue, parallèle à la rivière. Des ordres étaient en même temps donnés pour faire marcher un détachement sur l'entrée de la rue principale et en faire avancer un autre par le chemin longeant la rivière. A l'arrivée des troupes la place semblait déserte et sir John Colborne entrant dans la rue principale envoya colonel Dickson, un autre officier au sein du village pour y transporter des canons, mais en passant devant l'église ceux-ci furent salués par une grêle de balles et c'est à grande peine qu'ils échappèrent au massacre.

Le feu s'étant déclaré à une maison avoisinant l'église. Les Royals et le 83ème Régiments s'y portèrent sous un nuage de fumée ayant à leur tête les lieutenants Ormsby et Lysons. Grâce à cette manœuvre ils purent pénétrer par la porte de la sacristie dans l'église où un grand nombre d'insurgés s'étaient réfugiés. On fit feu sur les rebelles et le lieutenant Ormsby mettant le feu à l'église se retira avec les soldats. Ces canadiens cernés par les flammes se cherchèrent une issue par les fenêtres et voyant que toute défense était inutile jetèrent bas leurs armes en demandant à se rendre, mais les troupes exaspérées par la mort du lieutenant Weir ne voulurent rien entendre et firent une boucherie des deux infortunés qui s'échappaient des fenêtres. Leur cri de guerre était "Remember Jack Weir."

L'on rapporte que plusieurs périrent dans ses flammes, 150 furent faits prisonniers. Le lendemain les troupes marchèrent sur St-Benoit d'où elles revinrent à Montréal après avoir incendié le village.

Le Monde.

La Question d'Alsace-Lorraine

On écrit de Paris :

Les Allemands ont une façon à eux de comprendre la solution de cette douloureuse question de l'Alsace-Lorraine qui impose aujourd'hui à l'Europe les ruineuses exigences de la paix armée.

Leurs sociétés de la paix font bien la campagne en faveur du désarmement mais elles déclarent en même temps que le pays doit conserver l'Alsace-Lorraine. C'est ainsi qu'un de leurs représentants les plus autorisés, M. Wirth, de Francfort, qui est en même temps un démocrate socialiste fort en vue, a publié récemment une brochure dans laquelle il engage les Français, d'abord à ne plus penser à l'Alsace-Lorraine, et à travailler ensuite à l'établissement d'une paix sincère.

Les amis de la paix, en France, comprennent autrement la situation. Ils veulent le désarmement, c'est vrai. Mais ils veulent ce qui seul le rendrait possible et digne, ils veulent d'abord et avant tout autre chose le retour des "chères provinces" à leur nationalité. Ils ont en même temps rêvé que cela pourrait se faire pacifiquement et qu'on pourrait permettre aux Alsaciens-Lorrains de disposer d'eux-mêmes pour reprendre leur patrie par un vote. Et il poursuivent la réalisation de ce rêve qu'aucun raisonnement logique ne peut dire une utopie.

Un de ces hommes, un patriote, qui depuis des années lutte pour son pays par les écrits qu'il signe du nom si touchant de Jean Heimweh [mal du pays], a répondu aux prétentions allemandes de M. Wirth par un article remarquable intitulé "l'Alsace et la France" et qui vient de publier la Revue Bleue. Il y expose le droit français, qui en espèce est le droit humain, le droit.

"Le peuple allemand, dit-il, a beau s'écrier Deutschland über alles (l'Allemagne sur tout les autres peuples et

déclarer que lorsqu'il est satisfait le reste de l'univers doit l'être aussi, ce peuple ne saurait empêcher toutes choses de se transformer sans cesse."

Dans la vie des nations comme dans celle des individus le statu quo est une chimère. De toutes les questions débattues en Europe depuis 70 ans, les plus graves, les plus irritables, celles que l'expérience a fait reconnaître pour les moins susceptibles de supporter le statu quo sont précisément les questions de nationalité, que les Allemands amis de la paix voudraient tenir désormais pour non avenues. Vouloir supprimer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est pas seulement faire montre d'intolérance, c'est encore se mettre en opposition avec le cours naturel des événements. Ce principe des nationalités, que l'Allemagne voudrait anéantir après l'avoir, à sa façon, violemment exploité, mérite au contraire le fervent appui de tous les peuples civilisés. S'employer à le faire triompher, c'est en définitive travailler pour la paix. Ainsi l'entendent celles des sociétés de la paix qui ont haute et juste idée de leur rôle. Elles comprennent qu'il est inutile de parler de pacification si l'on veut conserver un état de choses contraire à la paix. Elles laissent les sociétés allemandes former l'irréalisable projet de concilier la concorde avec le mécontentement l'apaisement avec l'oppression, la paix avec le statu quo.

Voilà qui est parler net, voilà qui dissipe tous les malentendus : la paix, oui, mais si vous cessez d'opprimer l'Alsace et la Lorraine. Vous prétendez, vous, que vous ne sauriez cesser de la faire; nous prétendons, nous, qu'il faut que vous y arriviez, et qu'il est non seulement de toute justice, mais qu'il est encore de votre intérêt que vous y arriviez... sans guerre.

M. Jean Himweh démontre que la neutralisation militaire de l'Alsace-Lorraine rendue à la France serait, au point de vue de la paix européenne, la meilleure solution de la question d'Alsace-Lorraine. Mais il ne veut point que ce retour des provinces perdues ait lieu, comme beaucoup l'ont proposé, moyennant des compensations pécuniaires. Il serait indécent, dit-il, de céder aujourd'hui à prix d'argent une vieille province d'Europe, habitants compris. Il faut que cette cession ait lieu parce qu'elle est le droit des habitants, parce qu'elle répond à leur nationalité! Voilà ce qui est essentiel, voilà ce qui doit être admis. On sera libre ensuite de discuter des compensations coloniales par exemple à cette cession pacifique. Ces compensations ne sont pas difficiles à trouver, il est possible de satisfaire les deux parties. C'est ce à quoi, M. Heimweh travaille. Puisse-t-il réussir!

Les clercs St-Viateur

Le R. P. Ducharme, C. S. V., provincial pour la province de Québec, va partir dans quelques jours pour assister au chapitre général de son ordre, lequel chapitre se tiendra à Voules, France, siège de la maison-mère. Pour être mieux au courant des progrès accomplis et des besoins ressentis par l'ordre, dans la province de sa juridiction, le R. P. Ducharme a d'abord convié en un synode de famille les plus anciens de ses collaborateurs parmi les directeurs des principales institutions de St-Viateur, dans la province de Québec. Le conciliabule a pris fin vendredi. Samedi le R. P. Ducharme s'est rendu à la mission de St-Timothée, en compagnie du R. F. Martel, directeur de cette mission. Le supérieur des Clercs de St-Viateur est allé faire visite à Mgr Enard, évêque de Valleyfield, et de là il rentrera à Joliette. Il doit partir tout prochainement pour un voyage transatlantique.

Hôtel Jacques-Cartier

Situé dans l'endroit le plus central. Hôtel dans la ville pour les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. Thomas J. Shallow, propriétaire, 25 Place Jacques-Cartier, Montréal.

L'Affaire de Pike-River

Nos lecteurs se rappellent l'affaire de Pike-River, dont il a été tant question dans la presse, et au sujet de laquelle feu M. Mercier avait plaidé contre Mgr Moreau, à Rome, et devant les tribunaux de la province. Le Courrier de St-Hyacinthe nous apporte la bonne nouvelle du règlement de cette affaire.

Cette question religieuse qui a fait tant de bruit, dit notre confrère, et qui a été si faussement exposée dans certains journaux, au mépris des lois canoniques les plus élémentaires, vient de se terminer très heureusement. Sur une requête qui lui a été adressée par la grande majorité des fidèles de cette desserte, Monseigneur l'Evêque de St-Hyacinthe a émané, le premier juin courant, un décret qui érige cette desserte en paroisse sous le vocable de St-Pierre de Véronne, martyr de l'ordre des Dominicains, dont la fête se célèbre le 29 d'avril. Le Décret épiscopal a été lu dimanche dernier au prône de la nouvelle paroisse et des paroisses de Notre-Dame de Stanbridge, de St-Damien de Bedford et de St-Sébastien. Avec le Décret ont été lus les avis requis par la loi pour l'obtention de la reconnaissance civile de cette nouvelle paroisse qui, avec le temps, deviendra une des belles et florissantes paroisses du diocèse. Aussitôt la reconnaissance civile obtenue, les paroissiens de St-Pierre de Véronne se proposent de se cotiser légalement pour mettre la dernière main à la confection de leur établissement paroissial. "Honneur à ces bons catholiques qui ont compris qu'ils travaillaient dans leurs propres intérêts, en se rendant avec une respectueuse soumission à ce que leur premier Pasteur avait jugé bon et salutaire de régler et ordonner pour la gloire de la religion et le bien de leurs âmes!"

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa présente session, à l'effet d'obtenir un acte constituant une compagnie qui sera appelée "Gilmour et Hughson" (à resp. limitée,) dont le but est de faire en Canada et ailleurs, les opérations d'exploitants de bois de construction et de service dans toutes les branches et aussi de pulpe, de bois, de papier, et autres produits du bois et matériaux de bois, et aussi de briques de toute matière et aussi d'articles et tissus de laine et de coton, et aussi les affaires de garde quais, d'expéditeurs et de propriétaires de navires, et de marchand et commerçants en général, et de miner, et exploiter des mines, des minéraux et des droits de mines, et de broyer, affiner et fondre des minerais et le produit des mines, et de construire et utiliser des outillages pour la production, distribution de l'électricité pour la force motrice, l'éclairage et le chauffage, et avec pouvoir pour toutes ou aucune des dites fins d'acquiescer le commerce et les biens meubles et immeubles de la maison Gilmour et Hughson, et d'acheter, posséder, louer ou autrement acquiescer toute licence de couper du bois, des coupes de bois des terrains, mines, bâtiments, outillages, bassins, travaux, bateaux, vaisseaux, véhicules, articles, effets ou marchandises et autre propriété mobilière et immobilière, et de les améliorer, étendre, ériger, construire, gérer, développer, louer, mortgager hypothéquer, engager, échanger, vendre, disposer, faire valoir ou autrement en disposer, et généralement, avec pouvoir de faire tous autres actes, et choses nécessaires ou propres à atteindre les fins susdites.

GORMULLY & ORDE

Solliciteurs des Requêtes.

Daté à Ottawa, ce 18 jour d'avril A. D. 1895.

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd GALT, ONT.

MANUFACTURIERS D'OPPRES-PORTS. A l'œuvre du FEU et des VOLEURS

Avec les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois." Machines, Chaudières pour Scieries, Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON,

Agent général. 131 Avenue Stanley, Ottawa.

B. G. & CIE.

144 à 154 Rue Sparks,

OTTAWA

Articles pour Dames

Corsets

LES PLUS BEAUX, LES MEILLEURS, dans le Département des Dames

Justaucorps

Blouses

Nos marchandises sont très jolies, et méritent qu'on les voie.

Parasols

au deuxième,—à gauche de l'ascenseur.

NOS PARASOLS SONT DE VÉRITABLES MERVEILLES DE BEAUTÉ ET DE BON MARCHÉ.

Manteaux Imperméables

UTILS, COMMODES ET A BON MARCHÉ.

Voyez notre Assortiment

CIRCULAIRES

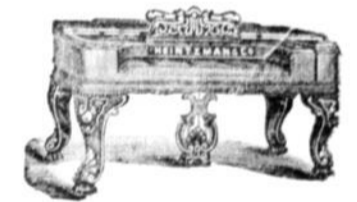
BRYSON, - GRAHAM & CIE.

RUES SPARKS et O'CONNOR.

TILES et CAPES, 33 rue O'Connor MEDICINES, 25 rue O'Connor TAPISSERIES.

Laurent, Laforce et Bourdeau,

MAISON FONDÉE en 1860.



Seuls importateurs des célèbres Pianos

HARDMAN, New York,

MENDELSSOHN, Toronto,

GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,

WORMWITH, Kingston.

Ont aussi constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriqués au Canada. Cette maison, qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par son honorabilité. Catalogues expédiés sur demande. Accords et réparations faits à ordre. 1637 - RUE NOTRE DAME TELEPHONE 1597. MONTRÉAL.

150 ARPENTS DE TERRE A VENDRE OU A LOUER

Deux terres en une

Deux magnifiques terres de 75 arpents chacune en parfait ordre et propre à la culture, situées dans le Township de Hull, avec trois granges et appareil pour décharger le foin (fourche), pouvant contenir 70 tonnes de foin chacune, remises, silos, étables pouvant contenir 100 bêtes à cornes, curies agricoles, maison, hangar à grains, quatre puits, engrais. Le tout en parfait ordre. Le locataire ou l'acheteur pourra acheter ou louer, l'une ou les deux terres à des conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser à

N. PAGÉ

Bureau du Spectateur Hull Qué.

RUPTURES GUERIES

PAR LA DRUGGIST HERNIA CURE CO

Bureau Principal—Ottawa

Nouveau traitement. Presque sans douleur. Pas de perte de temps. Guéris son certain ou pas de paiement. Rupture guérie et le bouclage mis de côté. Ecrivez et demandez des circulaires

R. W. HILLYARD, Geo. J. MILLER, Président. Secrétaire. 188 Sparks. 68 O'Connell. OTTAWA

LE SPECTATEUR

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
blé par la Société de publications Conservatrices de Montréal

ABONNEMENT

Hull et Ottawa: Un an... \$2.00
Hull et Ottawa: Six mois... 1.00
Montréal et Québec: Un an... 0.00
Montréal et Québec: Six mois... 1.00

NAP. PAGE

Administrateur.
Bureau: atelier No 154 rue Principale Hull, Qué.

MARDI 18 JUIN 1895

LA SITUATION

Nos lecteurs trouveront plus loin la réponse au gouvernement Greenway à la demande de rétablir les écoles séparées.

Nous savons donc par le Globe que les chefs libéraux sont satisfaits de la réponse du gouvernement manitobain.

Le Canada déclare qu'il ne saurait exister deux manières de voir quant à la tâche qui incombe au gouvernement aujourd'hui.

Il est peu probable que le gouvernement d'Ottawa puisse être saisi officiellement de la réponse du gouvernement Greenway avant une quinzaine.

M. Ewart avocat des écoles séparées publie en réponse au gouvernement Greenway une longue défense de l'ancien système.

Le grand jury de Montréal a déclaré samedi qu'il n'y avait pas de matière à accusation criminelle contre M. Emmanuel St-Louis.

LA REPONSE

Rien à attendre du Gouvernement-Greenway

C'est jeudi que la Législature du Manitoba s'est réunie. Cette reprise de session était d'autant plus importante que la réponse du gouvernement Greenway devait être connue.

Le procureur général Sifton a dit qu'il regrettait l'absence, à cause de maladie, de l'honorable premier ministre qui, toutefois, occuperait lundi son siège.

adoptée qu'après un examen des résultats de la politique suivie auparavant, et sous laquelle les écoles catholiques romaines (que l'on cherche à faire restaurer) avaient existé pendant une période de dix-neuf ans.

Nous sommes obligés de déclarer respectueusement à Votre Excellence en conseil que nous ne pouvons accepter la responsabilité de faire exécuter les termes du remedial order.

« A part ces objections sur le principe, il y a des objections majeures au point de vue pratique de l'enseignement. Nous éprouvons beaucoup de difficultés à maintenir un système efficace d'enseignement primaire.

« Les réformes effectuées en 1890 ont donné du mouvement à la cause de l'éducation, mais nous avons eu quand même à combattre les difficultés inhérentes à notre position.

« Il est évident que l'établissement d'un système d'écoles séparées catholiques romaines suivie d'une catégorie d'écoles-anglicanes, et peut-être d'écoles mennonites et irlandaises émusserait tellement notre système existant qu'il serait impossible d'arriver même à l'actuel degré de perfection de l'enseignement.

« Nous envisageons avec beaucoup d'appréhension l'inauguration d'un tel état de chose. Nous ne craignons pas de dire que, à notre sens, on ne peut suggérer de mesure qui mettrait d'avantage en péril le développement de notre province.

« L'on dit qu'il n'est pas encore trop tard pour que le gouvernement de Manitoba donnera toutes les informations. L'on dit aussi que pour être d'aucun bénéfice valable, toute action du gouvernement tendant à la restauration des privilèges de catholiques romains doit être doublée de l'action de la législature provinciale.

L'exportation du foin

En réponse à une interpellation de M. Girouard député des Deux Montagnes à la Chambre des Communes l'honorable M. Wallace a présenté le rapport suivant concernant l'exportation du foin canadien, en 1891: en Angleterre, 11,852 tonnes évaluées à \$150,291; aux Etats Unis, 50,070 tonnes, représentant une valeur de \$375,813.

La quantité de foin exporté en Angleterre en 1892 a été de 14,969 tonnes, représentant une valeur de \$167,604; l'exportation aux Etats-Unis, durant la même année a été de 67,061 tonnes, représentant une valeur de \$593,567.

En 1893, nous avons exporté en Angleterre 50,892 tonnes de foin, et aux Etats-Unis 94,282 tonnes.

L'exportation du foin en Angleterre, en 1894, s'est élevée à 195,559 tonnes ayant une valeur de \$1,700,000; durant la même année nous en exportons aux Etats Unis 87,847 tonnes, ce qui représentait une valeur de \$753,575.

SOT RAISONNEMENT

L'Electeur et quelques autres feuilles rouges de moindre importance ont une nouvelle manière de prouver que le gouvernement d'Ottawa mérite la corde.

Ils publient des petits tableaux comparatifs de ce que certains travaux publics devaient coûter d'après les estimations des ingénieurs et de ce qui a été réellement déboursé plus tard pour les faire exécuter et compléter.

Trouvant une différence parfois très grande dans les chiffres ainsi mis en regard, ils lèvent bêtement les yeux au ciel et conviennent toutes les foudres populaires à pulvériser et surtout culbuter du pouvoir ces misérables conservateurs à qui ils ne peuvent pardonner d'occuper le haut de l'échelle tandis qu'eux larmoient sur les derniers échelons.

Nous ne nous amuserons pas à relever certaines grossières incorrections dans les chiffres cités; nous ne nous attarderons pas davantage à faire voir que les ingénieurs n'étaient pas plus infallibles sous les administrations Mackenzie, Ottawa, Joly et Mercier à Québec, qu'ils ne le sont aujourd'hui, tâche certes très facile et très amusante à accomplir.

Nous allons prendre des faits ailleurs pour démontrer d'une manière plus frappante la sottise du raisonnement de nos adversaires.

L'Electeur et ses copains veulent que quoique on ne sait pas au juste ce qu'il va dépenser quand il entreprend de construire quelque chose soit un maladroît et un malhonnête!

Eh bien! avec ce principe combien restera-t-il de ses amis politiques et même des nôtres, à St-Hyacinthe, par exemple, qui, ayant ou à construire une maison, une bâtisse de quelque valeur, depuis dix, quinze et vingt ans, méritent encore le titre de gens habiles et probes!

L'architecte a fourni ses chiffres, lui aussi, et quatre vingt dix-neuf fois sur cent, son estimation s'est trouvée dépassée d'un tiers, d'une moitié et même de plus quand le dernier clou a été posé, le dernier coup de pinceau donné.

Et le propriétaire qui n'est pas un gaspilleur ni un imbécile, a été là sur le chantier jour par jour, voyant bien tous ces calculs déçus et déjoués, mais se rendant compte de l'impossibilité d'éviter la chose.

En lisant ces lignes, nos lecteurs songeront à dix, quinze et vingt personnes, de leurs parents, de leurs amis ou de leurs connaissances, qui un bon matin se sont sentis pris dans cet engrenage et n'ont pu s'en dégager qu'une fois la révolution complète de la roue accomplie!

M. Pacaud, lui-même, doit avoir au moins un ami très intime qui, dans le secret du cabinet, pourrait lui apprendre, si ça n'est déjà fait depuis longtemps, combien coûte peu à distance un chateau à tourelles dorées et comme la note prend des proportions effrayantes à mesure que l'édifice se dessine plus gracieux et plus parfait.

Or, voudrait-on par hasard qu'un gouvernement, représenté par des tiers dont il peut difficilement contrôler les faits et gestes de loin en loin, fasse mieux et soit plus exempt d'erreurs que le particulier surveillant de très-près ses intérêts personnels.

Encore une fois, le raisonnement de l'Electeur et de ses congénères est le plus sot qui se puisse concevoir!

(Courrier de St-Hyacinthe)

LE REV. PÈRE POITRAS

C'est avec regret que nous avons appris que le Rév. Père Poitras, O. M. I., a été la victime d'un très fâcheux accident la semaine dernière. Au moment où il montait en voiture en compagnie du Rév. P. George, ses chevaux prirent l'épouvante et le Père a été lancé hors de la voiture. Il s'est cassé la jambe droite, près du pied, et a reçu une blessure à la poitrine. Heureusement, le Père Poitras se porte mieux chaque jour.

Tous se rappellent sans doute, que le Rév. Père a été l'un des principaux fondateurs de Mattawa, et qu'il a, pour une très large part, contribué à faire de notre petite ville un endroit prospère et plein de promesses pour l'avenir.

La Sentinelle.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 13

L'orateur prend place au fauteuil à 3 heures.

FUNÉRAILLES PUBLIQUES

En réponse à M. Bruneau, M. Ouimet dit que les funérailles d'état depuis 1867, ont été les suivantes: Celle de sir G. E. Cartier, ayant coûté \$10,000; celles de sir John A. McDonald, ayant coûté \$6,938 et celles de sir John Thompson pour lesquelles les dépenses s'élevèrent à environ \$25,000. De plus il a été payé \$295 en à-compte des dépenses pour les funérailles de M. Darcy McGee.

LES ÉCOLES DU MANITOBA

En réponse à M. McCarty M. Foster dit qu'il n'y a pas eu proprement parler de négociations entre le gouverneur-général et MM. Greenway et Sifton. Il y a eu des pourparlers qui sont maintenant terminés; mais comme son Excellence n'agissait pas sous la responsabilité de ses ministres il n'y a rien à mettre devant la Chambre à ce sujet.

A PROPOS DE SCIERIE DE BOIS

L'honorable M. Costigan propose la seconde lecture d'un bill pour amender la loi des pêcheries. Un des articles principaux de ce bill donne au gouvernement le droit de suspendre durant deux ans l'opération de la loi qui défend aux propriétaires de scieries de jeter du bran de scie dans les rivières. Une commission a visité la plupart des scieries à l'est d'Ottawa. Cette enquête n'est pas encore complète, car il faut visiter les courants et cours d'eau sur lesquels les scieries sont construites. M. Davies proteste contre le principe du bill en ce qu'il donne au gouvernement un pouvoir discrétionnaire qu'il n'a pas.

M. Costigan; qu'il a eu jusqu'à l'an dernier.

M. Davies; Et qu'il veut se faire donner le nouveau.

Sir Charles H. Tupper; pour un temps limité seulement.

M. Edward se prononce en faveur du bill et démontre que dans la plupart des cas, forcer les scieries à brûler leur bran de scie serait les forcer à fermer leurs portes parce que cela entraînerait un changement complet de leur outillage, causerait des dépenses énormes.

M. Devlin et sir James Grant se prononcent dans le même sens. Ce dernier soutient que le bran de scie dans les rivières n'a pas eu pour effet de nuire à la santé publique ou de détruire le poisson. M. Forbes demande que l'exemption pourvue par le bill ne soit pas limitée aux scieries de la rivière Ottawa. La discussion est continuée par MM. Brisson, Lavergne, Kaulback Scriber, et la seconde lecture est adoptée. Puis, la Chambre se forme en comité général sur le bill qui est finalement lu une troisième fois.

A 6 heures la séance est suspendue.

SÉANCE DU SOIR

A la séance du soir la Chambre s'est formée en comité des subsides. Une longue discussion s'est élevée et a duré près d'une heure et demie sur un article du budget pour payer certaines dépenses de la commission royale sur le commerce des alcools. L'article suivant était dépenses des funérailles de sir John Thompson, \$25,000.

Sir Richard Cartwright dit qu'il regrette l'absence de l'opposition au vote de ce crédit mais il lui semble que le gouvernement s'est montré en ne peut plus extravagant en cette circonstance.

L'honorable M. Foster fait remarquer les circonstances exceptionnelles de la mort de sir John Thompson, le deuil général de la nation et la hâte des préparatifs de ces funérailles ce qui a empêché le contrôle sévère des dépenses. Il rappelle ce qu'a fait le gouvernement impérial qui a dépensé près de \$100,000 pour honorer la mémoire de sir John Thompson; n'était-il pas convenable après cela que le Canada montrât par l'éclat de la cérémonie funèbre quels étaient ses regrets.

MM. Davies et autres continuent assez longtemps la discussion au cours de laquelle M. Tarte exprime ses regrets, parce que dans son opinion les dépenses encourues pour les services religieux ont été trop élevés.

L'église catholique, dit-il, n'est pas une église de pompe et de luxe, mais une église d'humilité, et le prix payé pour les services religieux est de nature à la discréditer dans l'opinion publique.

L'honorable M. Ouimet établit, comptes en mains, que les plaintes de M. Tarte sont mal fondées. En effet, les dépenses dont a parlé le député de l'Islet ne profitent pas à l'église mais ont été encourues pour la décoration des temples où ces services ont été célébrés. L'article est adopté.

Nouvelle discussion sur le bill "Souscription au bénéfice de Lady Thompson \$25,000." Cette fois encore

M. Tarte trouve matière à critiquer si Lady Thompson, dit-il était dans un dénuement tel que cette somme d'argent lui fut nécessaire pour tenir son rang il voterait ce crédit sans le critiquer. Mais sir John Thompson a laissé une douzaine de mille piastres et la souscription au bénéfice de Lady Thompson a rapporté près de \$40,000. Elle a donc une fortune d'environ \$50,000. Et cela est suffisant pour lui permettre de maintenir un train de vie convenable.

L'honorable M. Laurier approuve le vote demandé par le gouvernement. Sir John, dit-il a laissé sa famille dans le dénuement, et quand un homme a comme lui, consacré sa vie à son pays il n'est que juste que la nation sauve sa femme et ses enfants de la misère. MM. Macdonald et Legris Fraser et autres libéraux parlent dans le même sens que M. Tarte tandis que que sir Richard Cartwright se range avec M. Laurier du côté du gouvernement.

L'article est finalement adopté puis la Chambre continue à discuter le budget supplémentaire qui est en grande partie adopté.

A 1.15 hrs la séance est levée.

La Question des Écoles

L'opinion de Mgr Langevin

WINNIPEG, 14.—On a demandé aujourd'hui l'opinion de Mgr l'archevêque Langevin sur la réponse du Manitoba au remedial order. Voici sa réponse:

Palais de St Boniface, 14 juin 1895.

Je suis chagrin du mauvais vouloir du gouvernement local. Il est très étrange qu'après cinq ans de discussion publique le méritoire accuse carrément le gouvernement d'Ottawa d'ignorance et revendique le monopole de la science. J'ai confiance que le gouvernement et le parlement du Canada maintiendront le jugement du Conseil Privé d'Angleterre et s'en tiendront à la constitution du pays.

(Signé) LANGEVIN.

SHORTIS

Subira son procès à Beauharnois

Le juge Bélanger refuse un "change of venue"

Francis Cuthbert Valentine Shortis, le meurtrier de Valleyfield, devra subir son procès à Beauharnois.

Le juge Bélanger a, ce matin, renvoyé la requête des avocats du prisonnier, demandant qu'il soit jugé devant les tribunaux de Montréal.

Le juge considère qu'il n'existe pas de préjugés contre l'accusé dans ce district. On n'a pas oublié que Shortis a tué Maxime Lebeuf et un nommé Loy, employés à la filature de Valleyfield, et blessé Hughie Wilson. Des amis du prisonnier sont partis ces jours derniers pour l'Irlande, où ils vont chercher des preuves pour établir que l'accusé est fou; déjà on a reçu à Montréal des certificats d'un asile d'aliénés irlandais déclarant que des parents de Shortis y étaient mort fous.

L'avocat St-Pierre prétend que son client était fou au moment où il a commis son crime et qu'il était là une des raisons qu'il alléguait pour obtenir un changement de district judiciaire, afin que les experts de Montréal pussent se prononcer sur l'état mental de Shortis.

En donnant sa décision, le juge Bélanger a déclaré que l'on n'avait pu établir qu'en aucun temps après le crime, il y avait eu parmi la population, un complot pour lyncher Shortis.

Le meurtrier, de même que ses victimes Loy, Lebeuf et Wilson, sont inconnus hors de Valleyfield, de sorte qu'on ne peut pas raisonnablement croire qu'un jury choisi dans le district ne se montrera pas impartial.

Voici le texte du jugement:

Je soussigné, l'un des juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada et l'un des juges ayant juridiction de tenir cette cour et d'y siéger ayant entendu le dit réquerant, V. F. C. Shortis, par ses avocats et ayant ouï Notre Dame la Reine, par ses conseils, sur le mérite de la requête des dits réquerants demandant qu'un ordre soit émis accordant au dit réquerant, V. F. C. Shortis, un "change of venue" et commandant que le procès du dit réquerant ait lieu dans le district de Montréal ou tout autre district, indiqué par la cour ou par un juge ayant juridiction en affaires criminelles dans le district de Beauharnois, ayant vu et examiné la dite requête et les affidavits produits par les deux parties et mûrement délibéré:

Considérant que, d'après la loi, le procès d'une personne accusée d'une offense criminelle doit avoir lieu dans le district où l'offense a été commise, à moins qu'il ne paraisse à la cour du district où à un juge ayant juridiction dans ce district qu'il est préférable

dans les intérêts de la justice que le dit procès ait lieu dans un autre district que dans celui où le crime a été commis;

Considérant que dans la cause actuelle, le crime dont le réquerant, V. F. C. Shortis, est accusé a été commis dans le district de Beauharnois;

Considérant qu'il n'a pas été prouvé par la preuve résultant des affidavits que justice ne sera pas rendue au réquerant dans le district de Beauharnois, ni même qu'il y a lieu de croire que justice ne lui sera pas rendue dans le district;

Considérant, de plus, qu'il ne paraît pas préférable dans l'intérêt de la justice que le procès du dit V. F. C. Shortis ait lieu dans aucun autre district judiciaire, rejette et renvoie la dite requête.

Le Tabac Canadien

Les expériences de M. Craig à la ferme expérimentale

Le professeur Craig a comparé devant le comité d'agriculture la semaine dernière et a entretenu les députés d'un sujet qui intéresse beaucoup la province de Québec: "Le tabac canadien". En effet, la province de Québec produit les trois quarts du tabac cultivé au Canada. M. Craig dit que les expériences faites depuis deux ans à la ferme expérimentale démontrent que le climat du pays est fort propre à la culture du tabac.

Trois espèces de tabac ont été surtout cultivées à la ferme expérimentale le White Burley a donné 468 livres à l'arpent, sa valeur est de 7 à 8 cents la livre; le Kennel produit 750 livres à l'arpent et vaut de 20 à 22 cents la livre; le Petit Canadien a donné 1,210 livres à l'arpent, sa valeur est environ 12 cts la livre. Les autres se montent à environ \$30 de l'arpent. Comme on le voit, il resterait un bénéfice au cultivateur de près de cent dollars de l'arpent en moyenne, ce qui est fort beau. Les variétés cultivées dans la province de Québec sont surtout le Connecticut, le Grand Havane et le Petit Havane, mais on pense que les variétés plus payantes depuis deux ans à la ferme expérimentale réussiraient aussi dans notre province.



AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'un extrait du rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité de la Cité de Hull, pour l'année 1894-95, donnant les noms de toutes les personnes portées sur ce rôle qui résident dans la municipalité et sont habiles à agir comme grands ou petits jurés, a été préparé, et qu'il sera soumis à la considération du conseil de la dite cité de Hull à une session régulière d'ici convoquée à cette fin, et qui sera tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite cité de Hull, Mardi le deuxième jour de juillet prochain, à sept heures et demie du soir.

Que les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme jurés en vertu de la loi, aient à s'assurer auprès du soussigné que leurs noms ont été omis ou rayés du dit extrait.

Donné à Hull, au bureau du Greffier, en l'Hôtel de Ville, le quinzième jour de juin mil huit cent quatre-vingt quinze.

JOHN F. BOULT Greffier de la Cité.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'un cheval à poil brun clair a été mis à l'enclos public au No 65 rue Alma, par M. de Veuve Brigham, il y a deux semaines. Si ce cheval n'est pas réclamé, et tous les frais et dommages encourus par icelui payés, d'ici au 2 juillet prochain, il sera vendu à l'enchère ce jour là, au dit enclos public à 10 heures de l'avant midi, suivant la loi. Donné ce 17ième jour de juin 1895.

JOHN F. BOULT Greffier de la Cité.

SOUSSIONS

DES SOUSSIONS pour le privilège de vendre des rafraichissements sur le terrain du club de base-ball, le 1er juillet 1895, seront reçus jusqu'à mardi le 25 juin. S'adresser à

J. V. CHOLETTE, Coin des rues du Lac et Albert.

# PRESENTATION

## JOLIE FÊTE DE FAMILLE

Dimanche après midi, avait lieu à Notre-Dame des Neiges, Masson, une jolie fête intime. Il s'agissait de fêter le quarante-deuxième anniversaire de la naissance de M. A. G. Dugal, président de la société Saint-Jean-Baptiste, de Masson.

Plusieurs amis d'Ottawa et de Hull, parti d'Ottawa le matin, arrivèrent à Masson en temps pour assister à la grande messe et prendre part à la procession solennelle du Très-Saint-Sacrement.

Après la messe, une quinzaine d'intimes reçurent l'hospitalité de M. et de Mme Pierre Allan, constructeur, et firent honneur à l'excellent dîner qui leur fut servi. Justice fut rendue en conséquence, après quoi, des voitures, mises à leur disposition les conduisirent à Buckingham visiter les endroits les plus attrayants.

Le retour eut lieu vers les cinq heures. Rendu à la résidence de M. Dugal, M. E. A. Myette, au nom des nombreux amis présents, fit la lecture de l'adresse suivante et M. Pierre Allan lui présenta une magnifique canne à pommeau d'or avec inscription. Un bouquet de fleurs naturelle fut présenté à Madame Dugal.

### ADRESSE

A MONSIEUR G. A. DUGAL

Cher Ami,

Vos amis qui sont légion, et au nombre desquels nous sommes heureux de compter n'ont pas voulu laisser passer votre quarante-deuxième anniversaire sans vous témoigner leur gratitude.

Qui donc leur a appris qu'une nouvelle année attendait sur votre tête ?

Ne serait-ce pas, par hasard, Madame... Rumeur, qui, dans les grands centres comme dans les petites villes fait des siennes en tout temps ?

L'important c'est que la chose est arrivée... et que nous sommes décidés à célébrer dignement cet anniversaire.

N'avons-nous pas devant nous celui qui a fait Masson ce qu'il est ?

Masson! Dugal! Deux noms synonymes qui ne vont pas l'un sans l'autre.

Dugal! Masson! L'un qui a tout fait; l'autre qui a tout laissé faire.

Dugal, c'est-à-dire, progrès, avancement, activité, énergie, humanité, patriotisme!

Masson, coin béni de la province la plus française de l'Amérique, centre religieux et national où vibre tout ce que fait un peuple fort et prospère!

A Dugal, nos vœux et nos souhaits de bonheur.

A Masson, l'avantage de posséder aujourd'hui dans son sein, ce qu'il y a de plus gai parmi la société, Ottawa.

Bref! Voici une canne, c'est notre cadeau. Puisse-t-elle ne conduire vos pas que dans les lieux où se trouve le vrai bonheur tel qu'il régit sous votre toit.

A Madame Dugal, nos hommages les plus respectueux et nos remerciements réitérés pour sa cordiale hospitalité.

L'adresse était signée par les messieurs dont les noms suivent:

Ottawa: E. A. Myette; H. Chate-lain; A. E. Dufour; V. Lepage; E. A. Laffamme; Ed. Gauthier; John Chamard; l'échevin Payment; L. G. Routhier; L. H. Pouliot; A. Laperrière; F. Tremblay; Jos. Tremblay; S. Gélines; Joseph Matte; Theo. Roy; Alfred Lussier.

Hull: Nap. Pagé; J. A. Malo, N. P.; N. Tétreau, M.P.P.; D. Richer; C. B. Major; Ant. Moussette; J. M. McDougall, C. R.; C. Morel; P. Thos. Desjardins.

Montebello: Rémi Poulin, arpen-teur.

Buckingham: James Martin, John-ny Gagnon.

Masson: Olivier Pagé; Emile Sabou-rin; Albert Lambert; George Joannis; W. Sabourin; P. Allard; Xavier Duhamel; Joseph Givogue; André Mougeat; D. Plouffe; Dr E. A. Bessette; D. Lacombe; E. Hillman; D. Chabot; C. Maheu; D. Joannis; James Allan; A. Morin; T. Deault.

M. Dugal, bien que pris à l'impro-viste, sut, avec toute l'habileté qu'on lui reconnait, répondre à l'adresse et remercier ses amis de la belle marque d'estime dont il était l'objet. Il va sans dire que l'invitation de passer quelques heures chez lui fut acceptée. L'insu de son mari, Madame Dugal avait décoré la salle à manger de verdure et d'inscriptions de bienvenue. Une table chargée de mets succulents avait été dressée pour les cinquante personnes présentes.

Après le souper, des discours furent prononcés par MM. Chatelain, A. G. Dugal, A. Moussette, Dr E. A. Bes-sette. L'on but à la santé des dames, puis un joli programme musical fut exécuté à la lettre. En firent les frais: MM. Ed. Gauthier, T. Roy, A. E. Myette, A. Moussette, Madame A. E. Bessette, Dlle Bessette de Montréal,

Dlle Mougeat et autres. Mesdames, Dugal Bessette Myette et les Delles Mougeat et Bessette firent les honneurs de la table, et il va sans dire que la présence de ce brillant essaim à beau-coup contribué à exciter l'appétit des gourmets et a donné du relief à la fête. Il était jour quand on se dispersa.

Mme Dugal, comme d'habitude à su montrer qu'elle sait faire les choses aussi princièrement qu'avec cordialité. M. A. Myette, l'âme de l'organisation, mérite des félicitations.

## Notes de Masson

—La procession du Très-Saint-Sacrement a eu lieu dimanche avec une solennité inaccoutumée.

—Dlle Anna Bessette, de Montréal, est en promenade chez son frère le Dr E. A. Bessette.

—Le 4 juin dernier, a eu lieu à St Polycarpe, comté de Soulanges, le mariage de M. le Dr E. A. Bessette de ce village, à Dlle Ida Gagné, fille aînée de M. C. Gagné, rentier de l'endroit. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Jules Lortie, vicaire à Buckingham. Après un voyage de noces de quelques jours, l'heureux couple est revenu à Masson, recevant les félicitations et les souhaits de leurs nombreux amis.

—L'on prépare en ce moment une grande soirée dramatique qui aura lieu au commencement de juillet.

—Plus de 400 personnes prendront part à l'excursion organisée par M. A. G. Dugal, à Hull, dimanche prochain.

—M. M. B. Boyd, marchand de Hull, accompagné de sa famille, est venu passer le dimanche chez M. Stack-house, marchand.

—Un grand pique-nique aura lieu à Buckingham, le 1er juillet.

—C'est demain qu'a lieu le pèlerinage de Ste-Anne de Beaupré, sous la direction du chanoine F. Michel, de Buck-ingham.

—Les excursionnistes d'Ottawa et de Hull ont fait le voyage à bord du magnifique yacht ALBERTA, propriété de MM. Ariel, Bédard & Cie. L'ingé-nieur, M. Robert, inspecteur des bouil-loires pour la province d'Ontario, l'avait en charge.

## A LA GATINEAU

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'un grand bazar s'ouvrira jeudi à la Pointe-Gatineau, les recettes devant être employées pour terminer le joli temple de la paroisse.

Ce bazar sera l'un des plus beaux tenus à la Pointe-Gatineau, car ce sera une fête continuelle du commencement à la fin.

Il se tient dans un spacieux local, près de la résidence de M. Chs. Taché, et en face du splendide parc rockliffe.

Nul n'est besoin de dire que les dames et demoiselles qui ont charge de l'organisation de cette fête de charité n'ont rien négligé pour en assurer le plus complet succès.

On peut donc s'attendre à trouver en visitant le bazar de la Gatineau toutes les attractions désirables; musi-que, déclamations, chansonnettes, et qui plus est des dames et demoiselles qui égayeront de leur présence le féer-ique bazar.

Les habitués du Parc Rockliffe ne sauraient manquer l'occasion de tra-verser la rivière et de jouir d'un spec-tacle qui ne sera guère comparable au Merry go round. Nous reviendrons sur le sujet, car il faut de toute néces-sité que le bazar de la Pointe-Gatineau soit couronné de succès. Campers! préparez les cordons de vos bourses!

Roger Bontemps, en avant! Une œuvre admirable vous appelle, ne sou-yez pas trop Roger bontemps! s. v. p.

PASSE-PARTOUT.

## LE DELINEATOR

Nous accusons réception du Delineator pour le mois de juillet. Il est des plus intéressants. Entre autre, nous notons particulièrement les articles suivants: L'étiquette dans les visites. Manière d'élever les volailles à profit. Un article sur l'Alma College. Les col-leges à New-York. De la culture de la voix. Des relations des maîtres et ser-viteurs. Du choix des vocations. De la manière de s'amuser durant les soirées d'été, et détails sur les broderies.

Les modes pour le mois prochain sont des plus élégantes et des plus jolies. Nous pouvons assurer à nos lec-teurs que dans le Delineator ils trou-veront un journal non seulement intéres-sant mais d'une utilité générale.

—C'est mercredi prochain qu'a lieu le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, sous la direction du rév. Chanoine F. Michel. Un train spécial quittera la gare Union du Pacifique à 10 hrs. pré-cises. L'on peut se procurer des billets à l'avance en s'adressant à N. Pagé, bureau du SPECTATEUR, ou au No. 128 rue Principale.

## NOTES DE HULL

—La Cour Supérieure est ajournée au 27.

—M. J. P. Durand, pharmacien, a déposé son bilan.

—Le Rév. Père Laporte, Supérieur de la communauté à Maniwaki, est à Hull.

—L'honorable juge Malhiot a rendu plusieurs jugements en cour Supérieure ce matin.

—M. et Mde Ardouin, de Duluth, Minn., sont en visite à Hull, chez M. G. G. V. Ardouin.

—Un « tramp » trouvé errant sur la rue cette nuit, a été condamné, ce matin, à un mois de prison.

—Les causes de la cité de Hull vs J. O. Laferrière et J. O. Laferrière vs la cité de Hull, ont été réglées hier.

—Dimanche, le 6 juillet, un grand concert sera donné à Maniwaki, par le chœur de l'église du Sacré-Cœur, d'Ottawa, au bénéfice de l'orgue.

—Alexandre Lafontaine, de la Pointe à Gatineau, qui doit subir un procès aux prochaines assises, a obtenu les cautions requises et est sorti de prison hier.

—Grande assemblée pour affaires importantes du club « Electric » de-main soir, à leur salle, hôtel Windsor, coin des rues Albert et Inkerman. Qu'on ne l'oublie pas.

—John Healy, qui a été arrêté à Montebello, samedi dernier, pour avoir brisé le sceau d'un char du Pacifique, a été condamné hier matin à Hull, à vingt piastres d'amende et deux piastres de frais ou deux mois de prison avec travaux forcés.

—La procession de la fête Dieu a été ici plus belle que jamais. Toutes nos sociétés formant une immense défilé assistaient à cette procession avec leurs emblèmes et leurs bannières. La route était couverte de verdure et il y avait plusieurs arches de triomphe.

—Le programme exécuté au Parc Perras, hier soir, est sans contredit le plus complet et le plus attrayant que nous ayons vu jusqu'à présent. Le public sera étonné de voir les profi-gieux tours de force de la famille Ven-ne et Bergeron. Allons-y en foule. Ça vaut la peine.

—Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer que notre gentille ci-toyenne Elvina Fortin, fille de M. l'échevin Fortin, a remporté, vendredi, avec grande distinction, la médaille d'or au couvent de la rue Rideau, Ottawa, pour la compétence en musique instrumentale. Mlle Elvina a joué, pour remporter de si grands honneurs, une sonate de Beethoven—Moonlight; une berceuse de Chopin et « En au-tomme » de Moskowski.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Pique-nique et excursion à l'île du Calumet orga-nisé par M. l'abbé Pitotte, curé de l'église catholique de l'endroit, pour mardi, le 25 courant. S'il faut en juger par le programme, ce sera sans précédent une des plus belles fêtes. En outre des attractions le public aura l'avantage de visiter les 7 châteaux du Calumet, le tombeau de Cadieux, etc. Ainsi donc nous est d'avis, qu'un grand nombre de citoyens de Hull et d'Ottawa se paieront le luxe d'un agréable voyage de plaisir, tout en contribuant à une bonne œuvre.

Excursion au Nord-Ouest Cana-dien, à bon marché, par le C. P. R.

De Québec, Montréal et Ontario pour Winnipeg, Delaraine et retour, \$28; pour aller seulement, \$22, aux dates suivantes: 1ère excursion, le 25 juin, à 10 h. a. m., la 2ème le 9 juillet et la 3ème le 23 juillet.

Les billets pour ces différentes ex-cursions sont bons pour 60 jours. Le Rév. Père Malo accompagnera la première excursion.

Pour éviter les frais et troubles de transport de bagage, on fera bien de prendre le C. P. R., qui conduit les voyageurs droit à la station du Wind-sor d'où ils doivent partir pour l'Ouest.

1895  1895  
**Exposition - Provinciale MONTREAL**

12 AU 21 SEPTEMBRE, 1895.

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE  
PRIX GÉNÉREUX

EXPOSITION DE CHIENS  
Étalage d'Horticulture  
LE TOUT SERA SUPERBE

Toute demande d'espace doit être faite de suite.

S. C. STEVENSON,  
Gérant et Secrétaire.

## DIEU ET PATRIE!

Société St Jean-Baptiste DE HULL

FÊTE NATIONALE LE 23 JUIN 1895, À HULL

ORDRE DE LA PROCESSION

- 1.—Un Maréchal.
- 2.—Deux drapeaux.
- 3.—La calvaire et la société des bouchers.
- 4.—La fanfare de Hull.
- 5.—Club de crose, Etoile Bleue.
- 6.—Club de base-ball de Hull et autres. Les assistants et agents de la Métropolitaine.
- 7.—Les Forestiers Catholiques de Hull et autres.
- 8.—La C.M.B.A. de Hull et d'Ottawa.
- 9.—Les délégués des autres sociétés de Bienfaisance d'Ottawa, etc.
- 10.—La société St Jean-Baptiste d'Ottawa et l'Union St Jean-Baptiste du Flat.
- 11.—Société St Jean-Baptiste d'Ayl-mer.
- 12.—La société St Jean-Baptiste du Bassin du Lièvre.
- 13.—La Société St Jean-Baptiste de la Pointe à Gatineau.
- 14.—L'Union Musicale.
- 15.—L'Union St Thomas de Hull.
- 16.—L'Union St Joseph de Hull.
- 17.—Personnages allégoriques: Jac-ques Cartier, Champlain, Mont-cal-m, un chef Indien.
- 18.—Le Barreau, les médecins et au-tres professions libérales.
- 19.—Les juges et officiers du comté et district d'Ottawa.
- 20.—M. le Maire et MM. les échevins, greffier et trésorier de la cité de Hull.
- 21.—Personnage allégorique: « St Jean-Baptiste ».
- 22.—Société St Jean-Baptiste de Hull et comité d'organisation.
- 23.—M. le député fédéral, M. le député provincial du comté, les délégués des diverses sociétés de Bienfai-sance, et les représentants de la presse.
- 24.—Dames et Messieurs pour la col-lecte dans l'église.

Départ de la procession à 9 1/2 heures a. m.

PARCOURS DE LA PROCESSION

La procession se formera sur la rue Principale, depuis la salle St Joseph en allant à la rue du Pont, et défilera par les rues du Pont, Albert, Britannia, Victoria jusqu'à l'église.

Après la messe, la procession se reformera sur la rue Alma, et défilera par les rues Victoria, Charles, Duc, Queen, St-Henri, jusqu'au terrain du pique-nique.

Les citoyens résidant sur les rues ou la procession passera sont priés de faire quelques décorations à leur ré-sidence.

## PIQUE-NIQUE

— ET —

## EXCURSION

— A —

## L'ILE DE CALUMET

Par le Chemin de fer Pon-tiac et Pacifique

MARDI, 25 JUIN, 1895

Départ de la gare Union, Otta-va, par train spécial, à 7.30 a. m. De retour le soir

PRIX, aller et retour, \$1.15

La Bande « L'Harmonie » d'Ottawa, accompagnera les excursionnistes.

Il y aura des attractions de toutes sortes, tels que jeux, courses à pieds, en chaloupes, en canot, joûte de lacrosse. Marche sur l'eau par un homme. Visite des 7 châteaux du Calumet. Le Tombeau de Cadieux.

Des discours seront prononcés par les honorables J. A. Guimet, J. Costi-gan et autres.

Les recettes sont destinées au profit de l'église Ste-Anne du Calumet.

VENEZ UN! VENEZ TOUS!

—M. Alp. Couture vient de recevoir un nouveau choix de bijouteries, jons de mariages, argenteries, montres en or et en argent pour dames et messieurs, ainsi qu'une foule d'articles de luxe, pour cadeaux de nocés, anniversaires et autres fêtes d'intimes. Il n'y a donc pas de nécessité d'aller à Ottawa, quand on peut se procurer chez M. Couture tout ce que l'on peut désirer en payant davantage meilleur marché.

## LA Societe Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les Artistes. (Incorporée par Lettres Patentes, le 25 Décembre 1894.)

Capital Action - - - - \$50,000.00

Président, L. BEAUDRY. Sec. Trés., D. V. MORRIE. Gérant Général, G. GODERRE. Dir. Musical, Ed. HARDY.

2857 PRIX D'UNE VALEUR DE \$5,008.00

Sont distribués chaque mercredi.

1	Prix de	\$1,000.00
1	“ “	400.00
1	“ “	150.00

et 2848 variant de \$50.00 à \$1.00.

Une liste des numéros gagnants sera donnée à tout souscripteur qui en fera la demande. La distribution se fait par un comité de citoyens connus et dignes de confiance. Tous les lots sont des instruments ou des morceaux de musique. L'emballage, l'expédition, le transport se font au frais et risques de l'acquéreur. Nous rachèterons les prix à 5 p. c. d'escompte.

PRIX DU BILLET 10 CTS.

TIRAGE, LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE.

G. GODERRE, GERANT.

Bureaux, 1866 Rue Ste. Catherine, Montréal, P. Q.

En face de l'Opéra Français.

Nos Billets sont expédiés par la Poste sur réception du prix et d'un timbre. Billets en vente chez J. N. Fortin, tabaciste, Jos. E. Gravel et Chs. Lapierre, Agent général, 125 rue Rideau, Ottawa.

## GRAND PELERINAGE

— A —

Ste-Anne de Beaupré

— ET AU —

CAP de la MAGDELEINE

— SOUS LA DIRECTION DU —

CHANOINE F. MICHEL

Mercredi, 19 Juin 1895

Par le Chemin de Fer P. C. et le magnifique Bateau, le «Trois-Rivières»

Un train spécial laissera la gare Union du pacifique à 10 heures du matin, arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et Calumet, arrivant à Montréal dans l'après-midi. Les pèlerins s'embarqueront à bord du vapeur Trois-Rivières en destination de Ste-Anne de Beaupré et au Cap de la Magdeleine au retour.

Un temps convenable sera accordé à Québec et à Montréal afin de visiter les deux villes.

L'on pourra se procurer des cabines à bord des chars et tout ce qu'il faut à bord du bateau.

Prix du passage aller et retour

Adultes, \$4.00 - Enfants, \$2.00

GRAND

Pique-Nique des Artisans

AU BOGAGE BESSERER

Le Lundi 1er Juillet '95

Jeux, courses, amusements de toutes sortes, et orchestre sur le terrain.

Rafraichissements aux prix de la ville.

Le vapeur HALL a été nolisé pour la circonstance.

Prix du passage y compris l'entrée sur le terrain: adultes, 35 centins; enfants au-dessous de douze ans, 15 centins.

Les excursionnistes qui descendront en chaloupe, voiture ou autres bateaux devront payer 25 centins pour entrer sur le terrain.

Le départ aura lieu du quai Sterling, près de celui de la traverse de Hull, à 8.00 a. m., et 10.30 a. m., et 1.30 p. m. Le dernier voyage de retour se fera à 6 hrs. p. m.

L. A. TRÉPANIÉ, JOHN CHAMARD, Secrétaire. Président.

Hôtel Jacques-Cartier

Situé dans l'endroit le plus central. Hôtel dans la ville pour les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. Thomas E. Shallow, propriétaire, 25 Place Jacques Cartier, Montréal.

## Spécialement

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

HULL.

— POUR —

**CARRIER, LAINE & CO LEVIS, P. Q.**



Poêle double, St. George, 30 et 36 de feu. — AUSTRI — Ustensiles de cuisine en fonte de tout genre spécialement les "Chaudières de Camp," "Canards," "Chaudières à sucre," etc.

Manufacturiers d'engins, Bouilloires et Machineries.

**CARTES PROFESSIONNELLES.**

**C. B. MAJOR,**  
AVOCAT.  
1100 rue D'Orléans, Rue Principale.

**HENRY AYLEN,**  
AVOCAT.  
N. 62 rue Principale, Hull.

**J. M. McDOUGALL, C. R.**  
AVOCAT.  
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale, Hull.

**GEO. C. WRIGHT,**  
AVOCAT, Procureur, etc.  
Ci-devant de Rochon, Champagne & Wright.  
No 2 Rue Principale, Hull.

**A. E. LUSSIER, B. A.**  
AVOCAT, Procureur, Notaire, etc.  
Bureaux: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Hilda.  
Ottawa.

**H. CHATELAIN,**  
AVOCAT.  
569 Rue Sussex, Ottawa.

**P. T. DESJARDINS,**  
NOTAIRE.  
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté  
145 rue Principale, Hull.

**N. TETREAU,**  
NOTAIRE.  
183 Rue Principale, Hull.

**D. R. NEIL, M.D.**  
196 Rue Principale, Hull.

**GEORGE COX,**  
GRAVEUR & LITHOGRAPHE  
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

**F. ALBERT LABELLE,**  
NOTAIRE  
218 rue Principale, Hull, Qué.

**JOS. BOURQUE**  
ENTREPRENEUR  
Edifices Publics, Eglises, Couvents,  
Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.

**Viau et Lachance**  
ENTREPRENEURS  
HULL, QUE.

**F. X. FILTEAU**  
Le Doyen des Photographes de Hull. La maison  
artistique par excellence. Possiblement le plus en  
état de satisfaire les goûts les plus difficiles dans l'art  
photographique. Ouvrage garanti et à bas prix.  
No 118 RUE PRINCIPALE.

**FORTIN et GRAVELLE**  
MANUFACTURIERS DE  
**C-H-A-U-X**  
HULL, Qué.

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.  
Les ordres par la maille et par téléphone sont exécutés promptement.

**J. Y. Fortin J. F. Gravelle**

**CHEMIN DE FER CANADA ATLANTIQUE**

LA LIGNE  
**COURTE ET DIRECTE**  
ENTRE  
OTTAWA, MONTREAL, QUEBEC, LA MER, NEW-YORK, BOSTON, LES ADIRONDACKS, ETC.

Tous les jours excepté le Dimanche.

**Les Trains quittent Ottawa:**

**8.00 A. M.** Pour Montréal, y arrivant à 11.25 a. m. Char Pullman buffet-parloir y attaché. Communiqués au Coteau par tous les points à l'ouest du Grand-Tronc.

**3.00 P. M.** Pour New-York, y arrivant à 6.45 a. m. Intermédiaires. A Rouée's point on donne des billets aux passagers pour se rendre par voie de Delaware et Hudson Ry., ou le C. V. Ry.

**4.15 P. M.** Pour Montréal, y arrivant à 7.50 p. m. ayant wagon Pullman Buffet-parloir y attaché. Communications immédiates avec les trains de l'Est. Communication à Coteau avec les trains de Cornwall, Kingston, Toronto, Chicago, etc.

**CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU**

A partir de lundi, le 23 mai, 1895, les trains circuleront comme suit:

No 1 Ex-Dp Ottawa 5.30 p. m. Ar Wright 8.05 p. m.  
No 2 Ex-Dp Ottawa 8.05 a. m. Ar Wright 11.30 a. m.  
No 3 Ex-Dp Ottawa 6.30 a. m. Ar Ottawa 9.00 a. m.  
No 4 Ex-Dp Ottawa 4.15 p. m. Ar Ottawa 7.10 p. m.  
No 5 Ex-Dp Ottawa 2.00 p. m. Ar Wright 4.35 p. m.  
No 6 Ex-Dp Wright 5.20 p. m. Ar Ottawa 8.00 p. m.

Nos 1 et 2, tous les jours excepté le dimanche.  
Nos 3 et 4, tous les jours excepté le samedi et le dimanche.  
Nos 5 et 6 samedi seulement.

Pour taux de fret, billets de saison ou d'excursions, etc., s'adresser à P. W. RESEMAN, Surintendant général.

**CHEMIN DE FER 'Ottawa, Arnprior & Parry Sound'**

Bulletin du Départ et de l'Arrivée des trains, tous les jours, excepté le dimanche, à partir du 15 septembre 1895.

Allant vers l'Est  
Allant vers l'Ouest

**Service Local**

P. M. A. M. A. M. P. M.  
4.10 7.00 Lv. Arnprior Ar. 11.20 6.15  
4.35 2.10 Galetta 11.55 6.05  
5.0 2.20 Kinburn 12.30 5.55  
5.50 2.35 Carp 9.55 6.40  
6.45 8.15 Ar Ottawa Lv. 9.00 5.00  
10.25 11.55 Montréal 9.00

Raccordement punctuel à Ottawa avec tous les trains du "Canada Atlantique." Service de chars Salons entre Ottawa et Montréal. Service de chars D'express, tous les jours, usqu'à New-York, Boston, etc.

L'arrivée et le départ de tous les trains sont à la station du "Canada Atlantique, rue Elgin.

**T. VEZINA, A. M. A.**  
196 RUE DE L'EGLISE, OTTAWA.

**RICHELIEU HOTEL**

M. R. G. Nesbitt, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'honorer comme par le passé. Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés.

Les entrées de l'hôtel Richelieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques-Cartier ne communique plus avec l'hôtel Richelieu depuis 1 ans.

**BUREAU DE POSTE DE HULL.**

Arrivée et Départ des Malles.

ARRIVER	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.
Ottawa	7 15	10 50		
C. P. R.			1 00	1 40
Ottawa			2 00	3 30
Ottawa			7 20	

DÉPART	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C.P.R.	8 20			
Pour Ottawa	1 00	12 20	3 30	
Pour Aylmer		6 45	8 30	
		4 55		

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.

Heures du Bureau, de 8 a. m. à 8 p. m.  
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne de 9 a. m. à 4 p. m.  
Bureau de Poste, Hull  
Mai 1895  
J. H. KERR, Maître de Poste

**BUREAU DE POSTE D'AYLMER**

Arrivée et Départ des Malles.

ARRIVER	A. M.	P. M.
Ottawa et Hull tous les jours, dimanches exceptés.	10 0	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanches exceptés.	10 30	

DÉPART	P. M.	P. M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours et dimanches exceptés.	10 00	3 00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanches exceptés.		5 00

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.

Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.  
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne de 9 a. m. à 4 p. m.  
Bureau de Poste, Aylmer  
Mai 1895  
J. R. WOOD, Maître de Poste

**R. A. Helmer,**

PHARMACIEN  
Il n'y a rien de plus présentable qu'une magnifique bouteille de

**PARFUMS**  
Je viens de recevoir une qualité supérieure de parfums accompagnés d'un lot choisi d'articles de toilettes pour dames et messieurs.

**R. A. HELMER**  
Pharmacien.

**DOUGLASS et FRERES**  
Couvreurs en Ardoises, Tuiles, Métaux

Manufacturiers d'ouvrage en ter et en cuivre. Corniches galvanisées, garde soleil. Couvre fenêtres et autres. Travaux en métal pour bâtisses. Corniches en métal, embossées, estimées. Fournaises à air chaud. Fournis

UNE VISITE EST SOLICITEE  
113 RUE BANK, OTTAWA, Ont.

**Nouvelle Boulangerie**

M. R. G. Nesbitt, ci-devant associé de Evans et Nesbitt, boulangers de la rue Brewery, désire annoncer au public de Hull, qu'il vient d'ouvrir une boutique de boulanger avec un système tout nouveau. Le pain sera toujours de première qualité, servi à domicile tous les jours. Le patronage du public respectueusement sollicité.

**R. G. NESBITT**  
N. B.—La société existante sous le nom de Evans et Nesbitt est dissoute de consentement mutuel.

**GUERRE A LA CIGARETTE**

Le Connecticut, qui possédait déjà, le fameux club des vieilles filles, en compte maintenant un autre composé cette fois de personnes plus jeunes, mais ayant contracté la vilaine habitude de fumer la cigarette comme les garçons. Le nouveau club, dont le nom officiel est Anticigarette Club, a été fondé récemment à Bridgeport, dans le but de faire renoncer les jeunes filles de cette ville et des environs à l'habitude qu'elles avaient prise de fumer la cigarette. Non seulement chaque jeune fille, qui désire devenir membre du club, doit s'engager à ne plus fumer mais aussi à essayer par tous les moyens possibles, de faire renoncer ses amis à la cigarette.

Le nouveau club, présidende est Lucinda Smith, comprend déjà cent jeunes filles qui avaient toutes contracté l'habitude de fumer.

**Le spectre de la guerre**

La situation semble s'obscurcir dans l'orient, si l'on s'en rapporte aux ordres émanant du ministère de la guerre à Londres.

L'importance des dépôts de munitions de Malte, Aden, Alexandrie, va être augmentée. La petite garnison de l'île de Périm, dans la mer Rouge sera renforcée par des détachements d'artillerie et du génie. Les fortifications en seront augmentées et garnies de canons à tir rapide. Cette île constitue une importante base d'opérations navale.

Des notes diplomatiques sont échangées entre Londres, St Petersburg et Paris, en vue d'une action commune, si la sublime Porte maintient son refus de satisfaire aux réclamations présentées par la Grande Bretagne, la France et la Russie au sujet de la question d'Arménie. Si le gouvernement du Sultan refuse de consentir aux demandes formulées par les trois puissances, il a été décidé de notifier un ultimatum à échéance déterminée. En cas de refus persistant, la Grande Bretagne demande que les 3 flottes combinées fassent une démonstration devant Constantinople. La France et la Russie préféreraient soumettre la question à une conférence internationale européenne.

**HOTEL CHUTES SHAOUNIGANNE.**

CET HOTEL, situé en face de ces célèbres chutes, est maintenant ouvert aux touristes qui les visitent, et à ceux qui veulent passer quelque temps en villégiature.

Ces chutes ne le cèdent en grandeur qu'à la chute Niagara, et à aucune en beauté.

De nombreux sentiers percés sous bois, conduisent aux points de vue les plus intéressants des chutes de la baie de Shaouiganne.

Les chutes sont à seize milles des Trois-Rivières, et de la rivière St-Maurice. l'une des plus grandes de la province de Québec, y fait un saut de cent quatre-vingt pieds de hauteur.

On s'y rend de Montréal jusqu'à Trois-Rivières par le train du C. P. R. et de là jusqu'au Lac à la Tortue, par le train de Piles, et de là en voiture jusqu'à l'hôtel. La distance du Lac à la Tortue aux chutes est de six milles.

Le train des Piles fait raccourcement avec le train de Québec. Le train qui part de Montréal à 10 hrs a. m. fait raccourcement à Trois Rivières avec le train des Piles. On se rend aussi des Trois-Rivières en voiture.

Le prix de la pension est de \$1.00 par jour. Une réduction raisonnable est faite à ceux qui pensionnent à la semaine.

**MICHEL BELAND.**

**Réouverture de la vente du vin Canadien à Hull**

La ville de Hull a la bonne fortune de posséder dans son sein un ancien vigneron et fabricant de vin de France. M. Frs. Gavard est son nom et ce monieur nous est arrivé à Hull après vingt-cinq années d'expérience dans l'industrie vinicole en France.

Il a fabriqué ici, durant la dernière saison, une grande quantité de vin sans alcool et sans eau. Son produit est par conséquent celui de jus pur de raisin, et offre beaucoup de ressemblance avec les crus les plus riches de France.

C'est un vin à essayer surtout pour les estomacs affaiblis. Il est, du reste, d'un goût sans égal.

A vendre au No 36, rue Queen, Hull, comme suit:—1ère qualité, 90 c. le gal., 2e qualité, 60 c. le gallon.

**FRS. GAVARD**

**Grande Célébration.**

**FETE NATIONALE**

DES CANADIENS - FRANCAIS

Sous les Auspices de la

Société St-Jean-Baptiste de Hull

**DIMANCHE, LE 23 JUIN, 1895.**

**PROGRAMME DU JOUR.**

- 10.—Réunion des membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Hull, et de toutes les sociétés invitées, avec leurs fanfares, à la salle de l'Union Saint Joseph, à 8 heures a. m.
- 20.—Départ en procession pour l'Eglise à 9 1/2 hrs., a. m.
- 30.—Grand'messe et sermon de circonstance.
- 40.—Après la messe, procession par les principales rues de la ville, avec fanfares bannières, etc., en route pour le terrain de Base Ball, lieu du pique-nique.
- 50.—Dîner champêtre, rafraichissements, etc.
- 60.—Discours par des orateurs éminents.
- 70.—Jeux athlétiques, joîtes de Base Ball, etc.

**PROGRAMME DU SOIR.**

**L'AVARE DE MOLIERE**

(COMÉDIE EN 3 ACTES)

Sera jouée par des amateurs de Hull, à la salle de L'Œuvre de la Jeunesse, Hull.

Entrée sur le terrain du Pique-Nique

**PRIX POPULAIRE: 10 CTS.**

**UNISSONS-NOUS!**



**GUIDE DU BUREAU DE POSTE D'OTTAWA**

JUIN 1895.

Départ et Arrivée des Malles.

DÉPART			MALLS.			VEF.		
A. M.	P. M.	P. M.	A. M.	A. M.	P. M.	A. M.	A. M.	P. M.
10 00		9 30	Ouest—Toronto, Hamilton, London, Peterboro, Sud-Bé Falls, Perth, Kingston, etc.	8 00		6 15		
10 00		5 00	Brockville, Napanee, Belleville, etc.	10 45		6 15		
		12 45	Manitoba, Territoires du N.-O., Colombie		5 30			
10 00		9 30	Shariat Lake, Norwo J., Kingston, Hamilton.	8 70				
10 00	5 00	9 30	Est—Montréal, etc.	10 45		6 15		
3 30	3 30	5 00	Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc.	10 45	2 00			
7 30		9 30	Quebec	8 00		6 15		
3 30	3 30	5 00	Trois-Rivières	8 00		2 00		
7 30		9 30	Prescott	10 30		4 15		
10 00		5 00	Kenora, Kenosee, Oxford Station, etc.	10 45		4 15		
3 30	3 30	5 00	Merrickville	10 30		4 15		
3 30	3 30	5 00	Chemin de fer St. L. & O.—Manitowick, North Gow	10 30		4 15		
10 00		9 30	Kars, Kenora, Osgoode Station, Oxford Station, etc.	10 30		4 15		
12 15		3 30	Ch. de fer C. du P., Ouest—Sainte-Marie, Bruce Mines	10 45		6 15		
12 15		12 45	Thessalon, Algona Mills	5 30				
12 47		12 45	Mattawa, North Bay, Pembroke	5 30				
12 47		12 45	Buckingham	8 00		4 30		
10 00		4 00	Pakenham, Pembroke, Almonte	11 45		5 30		
10 00		4 00	Arnprior, Renfrew	11 45		5 30		
10 00		5 00	Britannia Bay	10 45		6 15		
10 00	4 00	9 30	Carleton Place	11 45		6 15		
10 00		9 30	Carleton Place et Carp	11 45		6 15		
7 30	3 30		Ch. de fer C. du P., Est—Thurso, Clarence, Grenville, L'Orignal, Pointe-Gatineau, Cumberland, etc.	8 00		2 00		
7 00		3 15	de fer C. A.—Alexandrie, Glen Robertson, Grenville	8 00		2 00		
7 00		3 15	Maxville	8 00		2 00		
7 00		3 15	Hawkesbury, Vanclerk Hill	8 00		2 00		
7 00		3 15	Ch. de fer O. & P.S.—Carp, Kinturn, Arnprior, Renfrew, Douglas, Egauville	11 15				
7 00		3 30	de fer P. & J.—Quebec, Gardiey, Bryson, Bristol, Sudbury, Vinton	11 45				
8 30		4 00	Shawville, Heyworth, Fort Coulonge, Duchesne Mills, Aylmer	11 45		5 00		
7 00	2 00	4 00	de fer G. V.—Ironides, riv. Desert, Maniwaki, Kamuzana, Chelsea, North Wakefield et Wakefield	8 00		10 00		
7 30	1 00	7 00	Par Voiture—Bell's Corners, Richmond, Skead's Mills, Hintonburgh, Followell, Musgrove, etc.	11 15				
10 00	4 00	7 00	Hull	10 45	2 00	7 30		
10 00	4 00	7 00	Harbour	10 30		4 30		
8 00			Ramsay's Cove, Hawthorne, Lucids, mercredis & vendredis	11 15		12 15		
9 30		1 30	Billings' Bridge, Gloucester, Metcalfe, etc.	11 15				
10 00		1 30	Cummings' Bridge, Orleans, R. billard	11 15				
		12 30	Merrivale, City View, Rockvale, les mardi, jeudi, & samedi	10 00				
		12 30	Cyrville, Hurdman's Bridge	10 30		12 15		
		3 30	PROVINCES MARITIMES					
		3 15	N.-Ecosse, Ile du P. E., N.-Brunswick excepté S. Ouest	10 45	2 00			
		3 15	Matière non-enregistrée	8 00	2 00			
		3 15	Matière enregistrée samedi excepté	8 00	2 00			
		3 15	Matière enregistrée, samedi	8 00	2 00			
		5 00	Sud-Ouest—N. B., matière enregistrée, excepté samedi	8 00	2 00			
		5 00	mat. non-enregistrée excepté samedi	8 00	2 00			
		5 00						